

## Accompagner le vieillessement des Normands

Un enjeu sociétal au cœur des  
compétences régionales



**Présentée par**  
Christine MULLER

**Avec le concours de**  
Laure SOUCAILLE

La Normandie voit le nombre de ses aînés croître plus vite que la plupart des autres régions. Les personnes âgées de 65 ans et plus représenteront 30% de la population à l'horizon 2050, ce qui placerait la Normandie en seconde position, derrière la Corse. Or, si l'échelon régional apparaît comme le plus pertinent pour définir une vision politique, stratégique et prospective de la Normandie, il semble inenvisageable de penser l'avenir des Normands, sans prendre en compte leur vieillissement et son impact en termes de politiques publiques régionales. Les propositions formulées dans cette étude s'appuient sur les compétences spécifiques de la Région et l'invitent à intégrer, en leur sein, la prise en compte des enjeux du vieillissement.

### **Une filière « Silver Normandie » au cadre élargi**

Au-delà du potentiel que représente le marché des seniors en termes de développement économique et d'attractivité, la filière Silver Normandie n'a de sens que si elle repose sur la nécessité de préserver le droit des personnes âgées à vivre dans l'environnement familial de leur choix, en mettant tout en oeuvre pour favoriser la préservation de leur autonomie et le maintien de leurs relations sociales et familiales. Elle s'adresse à l'ensemble de la population vieillissante, solvable ou non, et ne saurait oublier la capacité de production sociale et le rôle actif des aînés au sein de notre société. Aussi, le contrat de filière doit-il dépasser le cadre économique et technologique actuel pour inclure le secteur de l'intervention à domicile, le soutien aux proches aidants et le développement de la recherche et de l'innovation.

### **Un soutien massif aux professionnels de l'intervention à domicile et aux proches aidants**

Cela passe par une action énergique en matière de professionnalisation et de reconnaissance des métiers issus de l'intervention sociale, à travers trois axes : encourager l'optimisation et la modernisation des services d'aide à domicile, valoriser les métiers de l'aide à domicile, sécuriser et diversifier les parcours professionnels. Pour cela, plusieurs pistes sont envisagées : plus de passerelles entre sanitaire et médico-social et entre établissements et domicile, spécialisation des métiers et management horizontal, création d'une filière de formation universitaire en gérontologie sociale à plusieurs niveaux, etc. L'accompagnement des proches aidants en matière de prévention des risques, notamment psychosociaux, et la sensibilisation des entreprises au « care management » devraient également faire partie du soutien à la filière Silver Normandie.

### **Accompagner la recherche et l'innovation**

Le CESER suggère à la Région d'accompagner les laboratoires de recherche fondamentale et appliquée sur les études en matière de préservation de l'autonomie et d'inciter la COMUE à créer un doctorat en gérontologie sociale, le premier en France. Il l'encourage également à participer au financement de projets collaboratifs expérimentaux visant à développer l'usage de technologies propres à favoriser et sécuriser l'accompagnement à domicile (coordination des interventions, gérontechnologies ...).

### **Le vieillissement au coeur de l'aménagement des territoires**

Le vieillissement de la population se traduit différemment d'un territoire à un autre, rendant nécessaire, d'une part, une analyse fine de ses impacts à une échelle infra régionale, et d'autre part, l'intégration de ses enjeux dans le SRADDET et les contrats de territoires. Dans ce cadre, le CESER propose que la Région participe au financement des projets permettant de répondre aux enjeux du vieillissement (hébergement, mobilité, solutions de répit...). Il insiste sur l'importance d'anticiper l'adaptation des logements à la perte d'autonomie et préconise, entre autres, que la Région complète en ce sens son dispositif Chèque éco-énergie. Enfin, il formule une série de propositions visant à favoriser la vie sociale et l'accès aux activités de loisirs.

### **Une place au sein de la gouvernance**

Le CESER insiste sur la nécessité de coordonner l'action régionale à celles des autres acteurs de « l'Autonomie », notamment les Départements. Pour cela, il propose à la Région d'intégrer les conférences des financeurs afin de « prendre sa part » dans ce vaste paysage institutionnel.